

GROUTEX® PROFIL

Mortier fluide de reprofilage et de réparation classification R4



PTV 566
06-1504-1

BENOR	0438
--------------	------

Number of certificate BB-566-0438-0058-002
Certification-body BCCA



Pont de Mirlipinpin sur N63

⚠ Pour satisfaire aux différents critères BENOR, le support doit être en béton armé à l'exclusion des chapes et autres supports non armés et avoir été préparé mécaniquement.

Description du produit

A base de ciment, sable de quartz et de polymères, ce mortier permet de réaliser des couches minces (usuellement entre 10 et 30 mm) présentant une montée en résistance rapide, une très bonne tenue aux cycles gel-dégel et aux sels de déneigement. Ajouter du kift 3 - 8 mm au **GROUTEX® PROFIL** permet de mettre le produit en oeuvre sur des épaisseurs supérieures à 30 mm.



CLOQUETTE
Grouting Products

Products for building industry since 1924

Domaines d'application

- Réparation selon la technique du coffré-coulé.
- Sols industriels (Topping, couches d'usure rapportée), pistes de Car-Wash, fonds de bassin de décantation, paliers...
- Tabliers de pont et viaduc, ponts à peser...
- Agréé pour la réhabilitation des tabliers de pont, le **GROUTEX® PROFIL** bénéficie d'un agrément technique selon le ptv 563.

Caractéristiques physiques et techniques

25 kg GROUTEX PROFIL avec 3 l d'eau	Résistance à la compression	Résistance à la flexion/traction
	à 20°C N/mm ²	
24 heures	≥ 30	≥ 5,5
3 jours	≥ 50	≥ 6
7 jours	≥ 65	≥ 6,5
28 jours	≥ 70	≥ 10

Recommandations pour la mise en oeuvre

- Support assaini par hydrodémolition, par fraisage et/ou grenailage puis nettoyé avec de l'eau sous très haute pression.
- Mélanger le **GROUTEX® PROFIL** mécaniquement.
- Humidification légère et régulière du support avant application.
- Application manuelle ou mécanisée.
- Protection pendant 48 heures par curing minéral et/ou feutre humide ou projection d'un vernis **CUROL SRN**. Le coffrage est laissé minimum 48 heures en place.

Consommation / rendement

Consommation : +/- 2000 kg/m³

Rendement : 2 kg de poudre sèche par litre de mortier préparé.

Eau de gachage : 3 à 4 litres/sacs de 25 kg suivant les consistances recherchées et les conditions de coulage.

Conditionnement et stockage

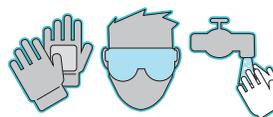
- Sacs de 25 kg, palettes de 1200 kg, vrac silo.
- Stockage 12 mois sous housse et dans un local sec.

Conditionnements et autres types

- Disponible en granulométrie standard de 0 - 2 mm.
- Pour le domaine des sols industriels, peut être fourni avec incorporation de corindon.
- Pour le domaine des ponts et ouvrages assimilés, peut être fourni avec ajout de granulats 2 - 8 mm afin de réaliser des couches supérieures à 30 mm.
- Le **GROUTEX® PROFIL** est aussi disponible en version THIXO (consistance pateuse, mortier pour la réalisation chanfreins, cunettes, rigoles.....



Mesures Sanitaires préventives



Les conseils de précaution de sécurité sont identiques à celle d'un mortier de ciment. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières. Pour toutes les informations de sécurité, les conseils de manipulation, et de stockage de ces produits chimiques, **consultez la fiche de données de sécurité.**



BENOR

PTV 563 / EN 1504-3 **0438**



BELGIAN CONSTRUCTION CERTIFICATION ASSOCIATION asbl
BCCA

Etabli par SECO et le CSTC

Version : 001
Date : 2006/12/18
Auteur : JW/BCCA
Cachet : 

FICHE TECHNIQUE NORMALISEE

Cette fiche fait partie intégrante du certificat BENOR correspondant

ETABLISSEMENTS CHIMIQUES CLOQUETTE sprl
Avenue Georges Truffaut 47 - B-4020 LIÈGE
 Tél : +32.43.62.42.61 Fax : +32.43.62.05.24
 E-mail : cloquette@cloquette.be Website : www.cloquette.be

GROUTEX PROFIL
Mortier de réparation de béton
suivant PTV 563
BB-563-0438-0047-001

Classification W (Conditions d'utilisation définies par les essais d'aptitude à l'utilisation)

Epaisseur de la couche	Inclinaison:	Horizontal	Vertical	En sous face
	Nominale:	20 mm.		
Classe de texture du support	Minimale:	10 mm.		
	Maximale:	30 mm.		
Degré de saturation de support	Humide (degré de saturation b).			
Conditions hygrothermiques	Minimale:	5 °C		
	Maximale:	25 °C		

* Les domaines d'application possibles sont cochés.

Mise en oeuvre

Préparation du mélange :

Seule l'utilisation d'un mélangeur mécanique est autorisée. Pour de petites quantités, un agitateur électrique muni d'une ou deux vrilles peut suffire. Pour les plus grandes quantités, choisir une bétonnière ou mieux un mélangeur à axe vertical avec plusieurs bras de relevage. La poudre et la quantité d'eau prescrite (soit 3,0 l d'eau maximum par sac de 25 kg) sont introduites en totalité dans le récipient et le mélangeur est mis en route. Le fractionnement des conditionnements est interdit. La durée de mélange est de 3 minutes pour les bétonnières et de 2 minutes pour les mélangeurs forcés.

Durée pratique d'utilisation :

Le produit doit être mis en œuvre endéans les 80 % de la durée pratique d'utilisation à la température considérée, reprise au tableau ci-après.

Durée pratique d'utilisation

Température	Temps de début de prise	Temps de fin de prise	Durée pratique d'utilisation
20 °C	7h30	9h00	...

Application :

Le mortier est appliqué par simple coulage; il peut être amené sur l'ouvrage par pompage.

Délai entre couches :

Une couche complémentaire ne peut être appliquée qu'après un durcissement suffisant (au moins, après la fin de la prise). Dans ce cas, il y a lieu de veiller à ce que l'adhérence entre les 2 couches soit obtenue.

Temps minimale de cure :

Le mortier doit être protégé.

Utilisation du produit de cure :

- Préparation du mélange : Les 2 composants, prédosés du produit sont mélangés avec un agitateur électrique (rapport pondéral composant A : composant B = 1 : 1,6). Le mélange est ensuite dilué à l'eau, au taux Curol EPW : eau de 2,6 : 5,2 (proportions en poids). Au cas où le composant B est livré avec la quantité d'eau de dilution prévue, le rapport pondéral composant A : composant B est de 1 : 6,8.
- Application : Le mélange est appliqué par pulvérisation au taux de 200g/m² dès que la surface du mortier présente un aspect mat. La surface traitée est protégée des intempéries jusqu'à polymérisation du produit.

Utilisation du curing minéral : Le curing minéral, à base de quartz de fine granulométrie dont la taille des particules est fonction du type de revêtement, pose ultérieurement, est saupoudré à refus manuellement ou mécaniquement dans l'heure suivant l'application du mortier. Une autre solution est de remplacer le produit de cure ou le curing minéral par une protection de surface constituée d'un géotextile humidifié et d'un film plastique.

Temps minimum de cure en jours (période durant laquelle protection est obligatoire)

Conditions d'exposition	Température moyenne du mortier en cours de cure				
	5°C	10°C	15°C	20°C	25°C
A. Pas d'exposition directe au soleil et humidité relative de l'air jamais inférieure à 80 %					
B. Exposition à un soleil modéré ou à un vent de vitesse moyenne ou humidité relative jamais inférieure à 50 %	4 j	3 j	2 j	1 j	1 j
C. Exposition à un soleil violent ou à un vent fort ou humidité relative en dessous de 50 %	5 j	4 j	3 j	2 j	1 j

(*) : pas de cure nécessaire.

Certification

La conformité du produit avec cette Fiche Technique Normalisée est certifiée par BCCA.

Consulter la fiche de données de sécurité

Cette notice technique résulte des recherches et d'une longue expérience. Toutefois, elle ne saurait engager notre responsabilité, car le succès n'est assuré que si l'on a tenu compte de toutes les particularités de chaque cas. Nous recommandons d'effectuer des essais préliminaires afin de déterminer si le produit convient à l'application envisagée. Toutes nos commandes sont acceptées sous réserve de nos conditions générales de vente et de livraison en vigueur. UPDATE 03/2022